



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **27 juin 2011**

Délibération n° 2011-2324

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Eau et assainissement à Madagascar - Mise en réseau et appui à la coopération décentralisée et non gouvernementale - Attribution d'une subvention à l'association Programme solidarité eau (pS-Eau) pour son programme d'actions 2011

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur Justet

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 17 juin 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 29 juin 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Blein (pouvoir à M. Crédoz), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Balme (pouvoir à M. Claisse), Barthélémy (pouvoir à Mme Bargoin), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Mme Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéréman), MM. Coulon (pouvoir à M. Darne JC.), Deschamps (pouvoir à M. Corazzol), Fleury (pouvoir à M. Guimet), Havard (pouvoir à M. Gignoux), Jacquet (pouvoir à M. Plazzi), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Muet (pouvoir à M. Nissanian), Quiniou (pouvoir à M. Forissier), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Roche), Terrot (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : MM. Albrand, Giordano, Réale, Vurpas.

Séance publique du 27 juin 2011

Délibération n° 2011-2324

commission principale : proximité et environnement

objet : **Eau et assainissement à Madagascar - Mise en réseau et appui à la coopération décentralisée et non gouvernementale - Attribution d'une subvention à l'association Programme solidarité eau (pS-Eau) pour son programme d'actions 2011**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 juin 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le cadre d'intervention de la coopération décentralisée dans le secteur de l'eau fixé par délibération n° 2005-2856 du 11 juillet 2005 distingue 2 types d'actions de coopération :

- des actions de solidarité internationale consistant au financement d'infrastructures d'accès à l'eau et à l'assainissement, *via* le dispositif financier dit Fonds eau,
- des programmes de coopération décentralisée visant le renforcement des capacités des collectivités locales oeuvrant dans le secteur de l'eau.

A ce titre, la Communauté urbaine est engagée, depuis 2006, dans un programme de coopération décentralisée à Madagascar visant le renforcement des capacités des acteurs publics locaux de l'eau de la région Haute-Matsiatra.

A l'instar de ce programme mené par la Communauté urbaine, les initiatives de coopération décentralisée sur le thème de l'eau à Madagascar se multiplient. Cependant, on constate aussi une forte disparité dans les projets menés, une faiblesse des échanges entre porteurs de projets et une difficulté d'accès à l'information : en conséquence, l'efficacité des projets est amoindrie, la cohérence globale n'est pas assurée et l'adéquation des actions avec la politique nationale pas toujours garantie.

Afin de remédier à cela, le Programme solidarité eau (pS-Eau) et l'association malgache Cite ont initié une démarche visant à améliorer la qualité et l'efficacité des projets d'accès à l'eau et à l'assainissement menés par la coopération décentralisée et non gouvernementale et à assurer leur cohérence avec la stratégie nationale malgache en développant un véritable point focal "eau et assainissement à Madagascar" : le réseau Ran'Eau.

Le démarrage de cette action a été soutenu en 2010 pour un montant de 15 000 € et a permis d'obtenir, notamment, les résultats suivants :

- création d'un annuaire des acteurs et des actions de coopération dans le secteur de l'eau à Madagascar,
- publication d'un recueil de 15 actions représentatives, dont celle de la Communauté urbaine,
- élaboration d'un guide pratique pour les porteurs de projets dans le secteur de l'eau à Madagascar,
- réalisation de 6 rencontres techniques entre les acteurs qui ont connu un succès certain.

Pour l'année 2011, les objectifs sont les suivants :

- poursuite de l'inventaire des acteurs et actions,
- organisation d'échanges thématiques, notamment sur la gestion intégrée de la ressource en eau, spécificité de l'action de la Communauté urbaine,
- accompagnement des porteurs de projet,
- renforcement de la collaboration entre les porteurs de projet et le ministère de l'eau.

Compte tenu de son engagement sur la question de la gestion locale de l'eau à Madagascar, la Communauté urbaine est sollicitée pour participer à ce programme porté par l'association pS-Eau et le soutenir financièrement.

La participation demandée s'élève à 5 000 € pour un budget global d'opération de 130 000 € pour l'année 2011, les autres partenaires sollicités étant le ministère des affaires étrangères et européennes (30 000 €), l'Agence de l'eau Seine Normandie (20 000 €), l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse (30 000 €), l'Association Ircod (5 000 €), la Fondation Veolia (10 000 €), l'Agence de l'eau Rhin-Meuse (20 000 €) et l'Agence française de développement (10 000 €).

Le soutien que la Communauté urbaine pourrait apporter à une telle opération serait en cohérence avec le programme de coopération mené sur la région Haute-Matsiatra, permettant, notamment, de relayer à un niveau national les enseignements tirés de ce programme pilote et assoirait le rôle moteur joué par la Communauté urbaine dans le secteur de l'eau à Madagascar ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - **Approuve** :

a) - le programme de mise en réseau et d'appui à la coopération décentralisée eau à Madagascar porté par l'association Programme solidarité eau (pS-Eau),

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 € à l'association pS-Eau au titre de son programme d'actions pour 2011,

c) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association pS-Eau définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement sera prélevée sur les crédits inscrits au budget annexe des eaux - exercice 2011 - à hauteur de 5 000 € - compte 674 300 - opération n° 2197.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2011.